

Selarl PICTAVIX 23/01/2006	FICHE INFORMATION PATIENT <u>UROGRAPHIE INTRAVEINEUSE</u>	Conception : 05/11/04 Page 1 sur 1 PR PAT IN n°15 I Version C - 17.10.05
---	--	---

ORIGINAL

- **Une urographie intraveineuse a été prescrite à vous ou à votre enfant.** Cet examen sera pratiqué avec votre *consentement* ; vous avez la *liberté de l'accepter ou de le refuser* mais le fait de vous présenter à votre rendez-vous signifie que vous donnez votre accord pour que l'examen soit réalisé.
- **La radiographie utilise des rayons X :** Aucun risque d'irradiation n'a pu être démontré compte tenu des *très faibles doses* utilisées. De plus, nous prenons toutes les précautions pour limiter la zone examinée.

Toutefois, Madame, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, veuillez nous en informer avant l'examen afin que nous prenions des précautions particulières de protection lors de l'examen.

- **En quoi consiste une urographie intraveineuse ?**
 - Encore appelée U.I.V., c'est un examen de votre appareil urinaire (reins, uretère, vessie). Il permet d'en vérifier l'intégrité morphologique et fonctionnelle.
 - Après une injection intraveineuse, une série de radiographies est réalisée pendant une période de **20 minutes à 2 heures**, (*temps variant selon la pathologie étudiée*). Il est possible, dans certain cas, que l'on vous reconvoque au bout de 4 heures, voir même 24 heures.
- **Une préparation est-elle nécessaire ?**
 Il faut vous présenter à jeun (sans boire, sans manger et sans fumer depuis la veille au soir minuit).
Si vous êtes ALLERGIQUE à quoi que ce soit, SIGNALEZ-LE !
- **Peut-il y avoir des complications ?**
 - *Allergie au produit iodé* : Répondez attentivement aux questions posées par la secrétaire lors de la prise de rendez-vous.
 - *Infection liée à l'injection* : Nous appliquons des règles d'hygiène strictes (matériel à usage unique – désinfection de la peau) pour limiter ce risque.
- **Les résultats :** Après l'examen, vous vous entretenez avec le radiologue. Le compte-rendu écrit et vos clichés seront disponibles dans les meilleurs délais.
- **Que devez-vous faire ?**
 - **Le jour de l'examen :**
 - Réalisez une toilette soignée.
 - Ne conduisez pas si vous êtes prémédiqué(e).
 - Apportez **l'ordonnance de votre médecin – le(s) produit(s) prescrit(s) – vos anciens clichés – votre carte vitale (avec l'attestation)** ainsi que votre carte de mutuelle (attestation de CMU) ou tout autre document nécessaire au remboursement de l'examen (exemple : feuillet de prise en charge pour accident de travail...) – un **mode de paiement** (carte bleue, chèque ou espèces).
 - **De retour à votre domicile :** Vous pourrez manger et boire normalement. N'hésitez pas à nous contacter en cas d'évènements qui vous paraissent anormaux.

☎ Service de Radiologie de la Polyclinique : 05 49 61 73 00
 ☎ Cabinet de radiologie Carnot : 05 49 41 01 94
 ☎ Cabinet de radiologie La libération : 05 49 58 49 00
 ☎ Service de radiologie du Fief de Grimoire : 05 49 42 29 25
 ☎ Cabinet de radiologie Les Héliotropes : 05 49 01 64 64
 ☎ Cabinet de radiologie La Rotonde : 05 49 52 55 28
 ☎ Cabinet de radiologie de Civray : 05 49 87 39 19
 ☎ Cabinet de radiologie de Montmorillon : 05 49 91 11 11

Rédaction : N. OUACHENE
 Visa approbateur :
 Dr J. LE BRUN – 08.11.2005